RGO Voyages

Prix par personne
1 179 €
8 jours / 7 nuits

Portugal – Algarve
Echappée en Algarve
Du 23 au 30 mai 2024

L'algarve est la région la plus au sud du Portugal. C'est une bande qui s'étire du Cap Saint Vincent à l'ouest jusqu'à l'Espagne à l'est. La côte est variée et les plages nombreuses. Au départ de votre hôtel, découvrez cette belle région, ses ruelles pavées, ses villages authentiques, ses ports pleins de charmes et ses plages au sable doré. Un séjour alliant découverte et détente.

LES POINTS FORTS DU VOYAGE :
- La formule tout inclus à l'hôtel
- 4 excursions incluses
- Découverte de Lagos et Cap Saint-Vincent, Benagil, Algar Seco…

AVION

J1 : VOTRE REGION - NANTES - FARO
Départ de votre ville et transfert en autocar vers l'aéroport de Nantes. Assistance aux formalités d'enregistrement puis envol pour FARO (connus environ 8 jours avant le départ). Accueil, transfert à l'hôtel, dîner (selon horaires de vol) et nuit.

J2 : LAGOS ET CAP SAINT-VINCENT (env. 125 kms)
Départ pour l'ouest de l'Algarve, où vous plongerez au temps des découvertes portugaises. Découverte de **Lagos**, petite ville historique ayant conservé son charme traditionnel du centre historique et de **l'église Saint-Antoine**, classée monument national. Temps libre et déjeuner libre. Continuation vers **Sagres**, joli port de pêche bien conservé et à proximité de sa forteresse du XVe siècle. Route vers le **Cap Saint-Vincent,** autrefois connu comme « la fin du monde ». Voici le point le plus au sud-ouest du continent européen, c'est ici que se trouve le phare le plus puissant d'Europe. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

RGO VOYAGES (anciennement Le Pape Voyages) – Centre d'Activités Le Cap
106 Boulevard de Laval – 35500 VITRE
Tel 02 99 96 93 98 – Email : agence@rgo-voyages.fr
Tourisme IM035210001 – Site Internet : www.le-pape-autocars.com
S.A.S au capital de 300 000€ - RCS Rennes 699 200 788 – APE 4939A

J3 : MARCHE ARTISANAL DE LOULE (env. 125 kms)

Matinée consacrée à la visite du **marché de Loulé**, l'un des plus importants marchés artisanaux de la région. Retour à l'hôtel pour le **déjeuner.** Après-midi libre. **Dîner** et nuit à l'hôtel.

J4 & 5 : JOURNEES LIBRES

Journées libres en formule tout compris à l'hôtel, pour une découverte personnelle de la région ou pour profiter des installations de l'hôtel.

J6 : ALGARVE PANORAMIQUE (env. 110 kms)

Départ pour une journée hors des sentiers battus à la découverte des beautés cachées de la région. Arrêt au village de **Porches** connu pour ses très belles plages et visite de sa poterie artisanale utilisant des techniques traditionnelles de peinture à la main. Continuation par le village de pêcheurs de **Benagil** surplombant l'Atlantique avec des paysages pittoresques et sa jolie petite plage, où l'on est bercé par le bruit ininterrompu des vagues de l'océan. Plus loin, vers la station de Carvoeiro, découverte du site **d'Algar Seco** avec ses grottes incroyables creusées par l'érosion. Promenade pédestre dans le village de **Ferragudo**, jusqu'au petit port et arrêt dans une cave locale pour profiter d'une visite guidée et d'une **dégustation de vins de la région**. Temps libre et déjeuner libre en cours de route. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. **Dîner** et nuit à l'hôtel.

J7 : L'ALGARVE TRADITIONNELLE

Route jusqu'à **Silves**, première capitale arabe du Royaume de l'Algarve, temps libre pour découvrir le château et la cathédrale (entrées non incluses). **Déjeuner libre**. Puis continuation pour **une visite de cave et dégustation de vins locaux**. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. **Dîner** et nuit à l'hôtel.

J8 : ALGARVE - FARO - NANTES - VOTRE REGION

En fonction des horaires d'avion, transfert à l'aéroport de FARO. Assistance aux formalités d'enregistrement et envol pour Nantes. Transfert vers votre ville en autocar.

NB : L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourra être modifié tout en respectant l'intégralité des visites.

Les 10 raisons d'aller au Portugal

- Le Portugal est une destination prisée pour l'accueil de ses habitants qui vous invitent à la découverte de leur pays
- Climat tempéré sur l'ensemble du pays et chaud en Algarve
- Des régions et des villes mythiques : Porto et la région du Douro, Lisbonne et la région de l'Alentejo, la région de l'Algarve…
- La variété des paysages permet un grand nombre d'activité de la baignade à la randonnée
- Une gastronomie aussi riche et variée que ses paysages
- Des souvenirs : céramiques, les célèbre "Azulejos" et le vin est aussi très réputé
- Il est une heure de moins qu'en France
- En plus du portugais officiel, le français y est souvent pratiqué dans les hôtels et les sites touristiques
- C'est proche et facile : 2h de vol de Paris, on paie en EUROS, pas de vaccin
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité (non dépassée)

RGO Voyages

Le prix comprend :

Le transport en autocar de grand tourisme de votre région à l'aéroport, le transport aérien sur vol spécial NANTES / FARO / NANTES (horaires connus environ 8 jours avant le départ), les taxes aéroport et redevances (assujetties à modifications jusqu'à 20 jours du départ) : 70€ à ce jour, les transferts aéroport / hôtel / aéroport avec assistance francophone, l'hébergement en chambre double standard durant 7 nuits en hôtel 3* normes locales, la formule tout inclus à l'hôtel du dîner du J1 (selon horaires du vol) au petit-déjeuner du J8 (selon horaires du vol), les visites mentionnées au programme avec accompagnateur local francophone.

Le prix ne comprend pas :

Le supplément chambre individuelle : 305 € (en nombre limité, en demande à la réservation), Les 3 déjeuners lors des excursions du J2, J6 et J7 comme indiqué au programme, les pourboires, dépenses personnelles. Les éventuelles hausses carburantes imposée par la compagnie aérienne pouvant survenir après le solde de votre voyage et ce jusqu'à 20 jours avant le départ de votre voyage. L'assurance multirisque annulation / bagages et assistance rapatriement + protection sanitaire : 50 €.

Formalités :

Carte nationale d'identité (date de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité. Carte européenne d'assurance maladie. Respect des règles sanitaires en vigueur au moment du voyage.

Informations vérité :

Les excursions sont regroupées et proposées en 4 langues dont le français.
Pour des raisons techniques, l'ordre des visites pourra être modifié, tout en respectant l'intégralité du programme.
Les déjeuners des jours 6 et 7 ne sont pas inclus, mais un temps libre est prévu pour se restaurer selon les préférences et profiter d'une découverte personnelle.
Selon le nombre de participants, l'excursion du jour 6 pourra être réalisé en véhicule tout terrain, en minibus ou en bus.
Selon les horaires d'arrivée et de départ, les transferts aéroport-hôtel-aéroport peuvent être partagés avec d'autres voyagistes et desservir plusieurs établissements.
Programme déconseillé aux personnes à mobilité réduite.

RGO VOYAGES (anciennement Le Pape Voyages) – Centre d'Activités Le Cap
106 Boulevard de Laval – 35500 VITRE
Tel 02 99 96 93 98 – Email : agence@rgo-voyages.fr
Tourisme IM035210001 – Site Internet : www.le-pape-autocars.com
S.A.S au capital de 300 000€ - RCS Rennes 699 200 788 – APE 4939A

Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise RGO VOYAGES (RGO MOBILITES) sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise RGO VOYAGES (RGO MOBILITES) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :
Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.
En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. RGO VOYAGES (RGO MOBILITES) a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Garantie financière GROUPAMA ASSURANCES-CREDIT & CAUTION, 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre, tél : 09-69-32-23-36 ou caution@groupama-ac.fr) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de RGO VOYAGES (RGO MOBILITES).
Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2017/12/20/ECOI1727619R/jo/texte